

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 23
Votants : 26
Pouvoirs : 3

Date convocation : 03/04/2025
Affichage : 03/04/2025

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 10 avril à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian GAILLARD, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Sébastien BROUSSARD, Guy ODOUL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henry PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALLET, Jonathan FLOURET, Jean-Claude MAYRAND, Guy MAYRAND.

Absents excusés : Patrick FERRERES, Marc OZIOL, Jean-Marie BOSCUS.

Pouvoirs : Patrick FERRERES à Guy MAYRAND, Marc OZIOL à Jean-François COLLANGE, Jean-Marie BOSCUS à Patrice CLAVEL.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD



Objet : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 :

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BRUN, 1^{er} Vice-Président, Monsieur Francis CHABALIER, Président de la CCHAM s'étant retiré au moment du vote conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, il est procédé au vote des comptes administratifs 2024 des budgets (principal et annexes)

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

VOTE les comptes administratifs 2024 des budgets (principal et annexes) dans les conditions suivantes :

NATURE DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF	SYNTHESE DES REALISATIONS 2024		RESULTATS DE CLÔTURE FIN EXERCICE 2024	VOTE		
				ABST	CONTRE	POUR
BUDGET ANNEXE DE LA PISCINE OREADE	DF	443 816,63 €	+ 2 962,76 €	0	0	25
	RF	446 779,39 €				
BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE LANGOGNE HAUT-ALLIER	DF	771 528,92 €	- 63 753,64 €	0	0	25
	RF	707 775,28 €				
BUDGET ANNEXE DU CINEMA RENE RAYNAL	DF	167 402,22 €	+ 7 016,98 €	0	0	25
	RF	174 419,20 €				
	DI	127 484,50 €				
	RI	35 109,63 €				
BUDGET ANNEXE EXTENSION ZC DE LA CROIX DE CHAPEL	DF	32 173,86 €	0,00 €	0	0	25
	RF	32 173,86 €				
	DI	64 347,72 €				
	RI	32 173,86 €				

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le 18/04/2025



ID : 048-200006930-20250410-20250032-DE

NATURE DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF	SYNTHESE DES REALISATIONS 2024		RESULTATS DE CLÔTURE FIN EXERCICE 2024	VOTE		
				ABST	CONTRE	POUR
BUGDET ANNEXE GEMAPI	DF	89 941,58 €	+ 89 185,55 €	0	0	25
	RF	179 127,13 €				
	DI	21 001,04 €	+ 4 231,49 €			
	RI	25 232,53 €				
BUDGET PRINCIPAL DE LA CCHAM	DF	4 449 854,46 €	+ 27 185,55 €	0	0	25
	RF	4 477 472,57 €				
	DI	4 242 089,19 €	- 1 066 729,47 €			
	RI	3 175 359,72 €				

DF : Dépenses de Fonctionnement
RF : Recettes de Fonctionnement

DI : Dépenses d'Investissement
RI : Recettes d'Investissement

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier

